



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 44464

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur la nécessité de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. La trop grande consommation d'énergie des ménages contribue, pour moitié, aux émissions de gaz à effet de serre. Des efforts individuels sont donc indispensables pour diminuer les rejets d'émissions polluantes. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures afin de sensibiliser nos concitoyens aux bons gestes à adopter dans un but d'économie d'énergie.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux mesures de sensibilisation en matière d'économies d'énergie. Les pouvoirs publics ont chargé l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) de mener, à partir de mai 2004, une action de communication incitative en faveur de la maîtrise de l'énergie et de sensibilisation au changement climatique, à destination du grand public, de ses relais et principaux partenaires (associations de protection de l'environnement et de consommateurs, organismes professionnels, grands opérateurs du secteur de l'énergie, collectivités territoriales etc.). Cette action, qui s'inscrit dans une stratégie à trois ans, vise à une prise de conscience du lien entre les problèmes de consommation d'énergie et de protection de l'environnement, notamment de lutte contre l'accroissement de l'effet de serre. L'objectif est de rappeler aux Français les gestes simples qui peuvent générer des économies sur leur propre facture, sur la consommation nationale et, en outre, avoir des effets bénéfiques dans la lutte contre l'effet de serre. Cette campagne intitulée « économies d'énergie, faisons vite ça chauffe » est une véritable opération de mobilisation. Elle comporte deux volets principaux avec, d'une part, une campagne de communication d'envergure pluri-médias avec des spots radio et TV incitant à arrêter de remettre à demain les gestes qui agissent aujourd'hui » et, d'autre part, un concept permettant la mobilisation de nombreux partenaires publics et privés s'engageant, dans le cadre d'un Club « Planète Gagnante », avec le relais du réseau d'information de proximité de 161 espaces Info Energie mis en place par l'ADEME en collaboration avec les collectivités territoriales et notamment les conseils régionaux. Au mois de novembre 2004, la campagne a été axée sur l'usage de l'automobile afin de sensibiliser encore plus les citoyens à la nécessité d'économiser l'énergie dans un contexte marqué par une forte augmentation des cours du pétrole et des produits pétroliers. En 2005, des vagues radio (en février) et télévision (en avril) ont assuré la promotion des nouvelles dispositions en matière de crédits d'impôts favorables aux investissements de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables par les particuliers. Enfin, une action complémentaire a été lancée intitulée le Défi pour la terre, conjointement par l'ADEME et la fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme (FNH), le 24 mai 2005. Cette opération de mobilisation nationale vise à rassembler tous les français autour de la protection de la planète : le Défi incite chacun à s'engager, individuellement ou collectivement, à réduire son impact écologique et notamment sa consommation d'énergie en accomplissant des gestes simples et concrets au quotidien.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44464

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 juillet 2004, page 5628

Réponse publiée le : 18 octobre 2005, page 9719